**Cas : Zulkiflee Anwar Ulhaque, Malaisie**

Premier ministre

*Prime Minister Najib Razak*

*Main Block, Perdana Putra Building*

*Federal Government Administrative Centre*

*62502 Putrajaya*

*Malaisie*

Monsieur le Premier ministre,

Le caricaturiste politique Zulkiflee Anwar « Zunar » Ulhaque risque actuellement une lourde peine de prison au titre de la Loi relative à la sédition, pour avoir publié sur Twitter des messages dénonçant l’emprisonnement du chef de file de l’opposition Anwar Ibrahim.

Zunar fait l’objet de harcèlement ─ y compris d’actes d’intimidation ─ d’arrestations et de placements en détention depuis que la police a effectué une première descente dans ses bureaux en 2009. La Loi de 1948 relative à la sédition est draconienne et les autorités malaisiennes y ont de plus en plus souvent recours pour interroger, arrêter ou inculper des personnes qui, comme Zunar, exercent pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

Monsieur le Premier ministre, je vous appelle à :

* ordonner l’abandon immédiat des charges retenues contre Zunar ;
* veiller à ce que cet homme et ses collègues ne fassent pas l’objet de restrictions, quelles qu’elles soient, ou de harcèlement en raison de l’exercice pacifique de leur droit à la liberté d’expression ;
* veiller à ce que la Loi relative à la sédition et d’autres lois qui limitent le droit à la liberté d’expression soient abrogées.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l’expression de ma haute considération.